

ENTRETIEN AVEC ERIC ROULEAU

AUJOURD'HUI LA TURQUIE A SES CHANCES D'ENTRER DANS L'UNION EUROPÉENNE

Eric Rouleau est journaliste, écrivain et diplomate. Il a fait partie de la rédaction de l'Agence France Presse puis du Monde. Il a été nommé par le Président Mitterrand, Ambassadeur en Tunisie, puis Ambassadeur en Turquie où il est en poste de 1988 à 1991.

Cet entretien a été réalisé par Jean Catsiapis

Question :

La Turquie veut-elle vraiment devenir membre de l'Union européenne ?

Réponse :

Les Turcs depuis au moins le XIX^{ème} siècle sont orientés vers l'Europe : l'Empire ottoman s'étendait sur une grande partie de l'Europe, de fait les Turcs faisaient partie de l'Europe. Le sentiment pro-européen a été renforcé par les sultans réformistes et surtout par l'organisation Union et Progrès, qui a dominé la Turquie jusqu' à la première guerre mondiale. Depuis l'instauration de la République, tout a été mis en oeuvre pour donner aux Turcs le sentiment qu'ils font partie intégrante de l'Europe. Kemal Ataturk a été résolument « occidental ». Il a voulu moderniser la Turquie selon les normes du monde industriel. Il s'est inspiré tout autant des principes de la révolution française que des pratiques des régimes totalitaires de l'époque. Le Code pénal turc, par exemple, a été emprunté à la législation mussolinienne. D'autre part la Turquie a conclu un traité d'Association au Marché commun en 1963¹. Donc aujourd'hui les Turcs sont en faveur de l'UE pour de multiples raisons convergentes. Les Kurdes, par exemple, sont très favorables à l'adhésion à l'UE, qui va garantir les libertés fondamentales. Paradoxalement, les

Islamistes turcs le sont également depuis peu car ils estiment qu'une démocratie de type occidental assurera leur avenir.

M Erbakan² a ainsi dit qu'il était pour la laïcité de l'État à condition que celle-ci soit à la manière française. À ses yeux, l'État turc n'est pas neutre à l'égard des confessions religieuses car il opprime l'Islam. Les Islamistes, comme les Kurdes³, ont le sentiment d'être en situation précaire. Le Parti Islamisant Refa a occupé la première place au Parlement, à l'issue des élections de décembre 1995, mais il a été mis hors la loi deux ans plus tard.

En dehors des Kurdes et des Islamistes, qui constituent de larges franges de la population il y a les milieux d'affaires, qui pour des raisons économiques sont pro-européens. Ceux-ci pensent qu'ils ne pourront se développer que sous le parapluie de l'UE; en effet plus de la moitié du commerce de la Turquie est orienté vers l'Europe.

Globalement, les Turcs, en tant qu'individus pensent qu'ils ont tout à gagner à faire partie de l'UE. De même la classe politique turque, qui est le reflet de l'opinion publique est favorable à l'adhésion.

Q. : Quels obstacles peut-on opposer à l'adhésion de la Turquie à l'UE ?

R. : Pendant longtemps les Européens ont estimé que la Turquie n'était pas mûre, politiquement et économiquement, pour s'intégrer à l'UE ou même pour avoir le simple statut de candidat à l'adhésion.

Or les partis politiques turcs n'ont pas dit à leur opinion publique que l'adhésion n'était pas possible pour des raisons d'ordre politique et économique mais on lui a seulement indiqué que l'UE ne voulait pas de musulmans en son sein. Ceci n'était pas totalement faux car une frange du parti démocrate-chrétien allemand et l'extrême droite de diverses formations politiques en Europe sont opposés à l'adhésion d'un pays musul-

man. Mais les hommes politiques turcs ont caché à leur peuple les raisons de fond qui empêchaient la Turquie d'être admise au sein de la Communauté et que les conditions posées par Bruxelles conduiraient au bouleversement du système politique turc.

Examinons ces raisons de fond en commençant par le kémalisme. Kemal Ataturk était un pragmatique et non un idéologue. Cependant, les dirigeants turcs ont fait du Kemalisme une idéologie, un dogme de l'État auquel tout un chacun devait se conformer. Un tel système, qui fait penser à un État totalitaire, est inacceptable aux Européens. C'est au nom du Kemalisme que la Constitution turque institutionnalise le délit d'opinion. Ainsi un recteur d'Université est habilité à révoquer un Professeur, qui aurait écrit un article considéré comme contraire aux « principes » kemalistes.

Donc, les blocages à l'adhésion de la Turquie se situent au niveau de la Constitution, rédigée sous l'égide des militaires qui ont pris le pouvoir en 1980, ainsi que des lois qui en sont issues. La Constitution instaure une sorte de démocratie sous tutelle militaire.

Q. : Comment peut-on expliquer les réticences de l'opinion publique européenne à l'encontre de la candidature de la Turquie?

R. : Il y a un préjugé défavorable à l'égard des Turcs, ou plutôt à l'égard des « méchants Ottomans » qui est véhiculé par l'histoire et la littérature. D'autre part si la Turquie d'Ataturk a bonne réputation en Europe, la Turquie contemporaine projette une image d'un pays où les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés. À cet égard le film *Midnight Express* d'Alan Parker a eu un impact, qui va bien au delà de ce qu'il vaut. De plus l'opinion publique européenne a été très influencée par le conflit de la Turquie avec ses Kurdes.

Il faut aussi dire que la Turquie fait peur à certains gouvernements européens en raison de son chômage et aussi de son économie qui va être onéreuse pour l'Europe; les Européens déjà se sont plaints que l'économie grecque, pourtant en meilleur état leur a couté cher. Et puis il y a aussi des Européens qui se méfient de l'influence américaine et qui pensent que la Turquie sera une sorte de cheval de Troie.

Mais les gouvernements changent, comme cela a été le cas en Allemagne et en Grèce, et c'est grâce à ces changements que la Turquie a maintenant sa place comme candidate en Europe.

Q. : Pensez vous que Chypre pourra adhérer avant que ne soit trouvée une solution à la question chypriote ? Son adhésion doit-elle intervenir en même temps que celle de la Turquie?

R. : La position officielle de la France, que je partage, est de ne pas être favorable à l'adhésion de Chypre tant que le conflit intérieur persistera. Les Chypriotes grecs se font des illusions s'ils pensent pouvoir entrer dans l'UE sans qu'un règlement n'intervienne. Par ailleurs à ma connaissance l'UE ne fait pas de lien entre l'adhésion de Chypre et l'adhésion de la Turquie. Ceci étant si les Chypriotes grecs veulent adhérer ils ont intérêt à accepter le fait accompli. Je parie que, dans ce cas, les Chypriotes turcs ne tarderont pas à se rapprocher de leurs compatriotes grecs, et cela pour des raisons essentiellement économiques. À mon avis, les séparatistes tels M. Denktash⁴ n'auront pas alors beaucoup d'avenir. À long terme, tous les Chypriotes seront gagnants.

Q. : Comment expliquez vous que depuis 1974 aucune solution n'a été trouvée pour régler la question chypriote ?

R. : Pour certains militaires Turcs, Chypre constitue une position stratégique indispensable à la sécurité de la Turquie. D'autre part, l'armée turque justifie son pouvoir politique en mettant en valeur son rôle à Chypre. Mais aussi dans la lutte contre les séparatistes kurdes et les Islamistes, considérés les uns et les autres comme une menace à l'intégrité territoriale et au caractère

laïc de la Turquie. Donc si le conflit kurde s'apaise, comme on le voit aujourd'hui, et si les Islamistes s'intègrent harmonieusement au système politique, il restera encore le problème chypriote pour valoriser le rôle de l'armée. Celle-ci fait figure de protectrice des Turcs Chypriotes.

Q. : Les relations entre la Grèce et la Turquie se sont améliorées depuis le début de l'été 1999. Ces deux pays se sont rapprochés avec ce qu'on a appelé la diplomatie du « tremblement de terre »⁵. Pensez vous que l'amélioration des rapports gréco-turcs sera durable?

R. : Je n'en suis pas sûr. Les relations gréco-turques dépendent surtout de la situation intérieure turque. Je me souviens que j'étais en Turquie lorsqu'il y a eu une crise qui a abouti à la chute du gouvernement Erdogan⁶. Le porte-parole de l'armée insistait alors auprès des journalistes et des hommes d'affaires pour qu'ils agissent en faveur d'un rapprochement avec la Grèce. En effet il fallait réduire la tension avec la Grèce pour s'occuper de la situation intérieure et lutter contre l'Islam. Ici comme ailleurs, la politique étrangère est soumise aux aléas de la politique intérieure. Si, donc, demain il y a des raisons d'ordre intérieur, qui justifieraient un durcissement avec la Grèce, les dirigeants turcs le feront. Outre les trois problèmes que je viens d'évoquer - le séparatisme kurde, les Islamistes, Chypre - qui valorisent le pouvoir politique de l'armée il y a aussi la défense de la Turquie contre « les ambitions grecques », comme certains le prétendent.

Q. : Quelle est la position des militaires sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE ?

R. : Politiquement, le haut commandement de l'armée est vraisemblablement monolithique, compte tenu des épurations constantes qui frappent les officiers suspects de ne pas partager la foi kemaliste. Cependant, il y aurait deux courants d'opinion, d'ordre tactique, concernant la question de l'adhésion à l'UE. Certains officiers, les plus intrasigeants, estiment que la Turquie devrait renoncer à l'UE puisqu'elle subirait de graves préjudices si elle

devait adopter le système politique de l'Europe. D'autres hauts gradés, plus souples, pensent qu'il faudra négocier avec l'UE afin que les « spécificités turques » - comme ils disent - soient respectées et qu'un compromis soit réalisé. Ils fondent leurs espoirs sur la conviction que l'Europe a besoin de la Turquie - pour des raisons géo-politiques, économiques, commerciales notamment - et finira, donc, par faire des concessions à Ankara.

La position de ces officiers est d'ailleurs proche de celle des États Unis, qui pensent que l'Europe a besoin de la Turquie dans d'éventuels conflits dans les Balkans et dans le Caucase, en Asie centrale et au Moyen Orient et qu'on ne peut donc l'exclure de l'UE pour des raisons éthiques ou politiques.

Q. : Peut-on donc dire que la Turquie souhaite adhérer à une UE à la carte où elle ne participera qu'à ce qui l'intéresse ?

R. : Le second courant au sein de l'armée turque, dont je viens de parler, pense effectivement qu'il y aura une Europe à plusieurs vitesses et qu'il y a donc des possibilités de compromis . Ainsi la Turquie pourra faire partie de l'Europe en refusant certaines règles de l'UE. Mais je crois que ces officiers se trompent. S'il est vrai par exemple que la Grande Bretagne n'adhère pas à l'euro ce pays applique cependant ce qu'on peut appeler les principes fondamentaux communs à tous les Européens. Il ne serait pas possible pour l'UE d'accepter un pays, dont les institutions sont contraires aux valeurs occidentales.

NOTES

1. Le traité d'Association de la Turquie avec la CEE, en septembre 1963, a prévu l'adhésion à terme de ce pays.
2. M. Necmettin Erbakan est le chef du Parti de la Prospérité (Refah), formation islamique, qui arrive en tête avec 21,32% des voix aux élections législatives du 24 décembre 1995. Le 16 janvier 1998, la Cour constitutionnelle décide de dissoudre le Refah pour activités contraires au principe de laïcité.
3. Le nombre des Kurdes de Turquie est de l'ordre de 10 à 15 millions, la population totale de ce pays étant de 63 millions.
4. M. Rauf Denktash est le Président de « La République turque de Chypre nord » (la partie nord de Chypre occupée par l'armée turque depuis 1974) qui est reconnue, sur le plan diplomatique, uniquement par la Turquie.
5. Le rapprochement entre la Grèce et la Turquie a commencé par la rencontre le 1er juillet 1999 de leurs ministres des affaires étrangères, Georges Papandréou et Ismail Cem. Il s'est accentué avec le tremblement de terre survenu en Turquie le 17 août et le séisme qui frappe la région du nord d'Athènes le 7 septembre.
6. Sous la pression de l'armée le Premier ministre Erbakan démissionne de ses fonctions le 18 juin 1997.